Règlement Local de Publicité

DEPARTEMENT
DE LA RÉUNION

COMMUNE
DE SAINT - DENIS

DGA - VILLE AMBITIEUSE
DIRECTION DE L'ECONOMIE

RÉVISION N°1

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE SAINT-DENIS



ECHELLE : 1 /14000

PLANCHE GLOBALE 3-1-1

DOSSIER APPROUVE OCTOBRE 2020

LÉGENDE

PERIMÈTRES DE RÈGLEMENTATION LOCALE DE LA PUBLICITÉ

- ZP1 : Les zones résidentielles et les bourgs des hauts
- ZP2 : Le coeur de ville
- ZP3 : Les zones urbaines
- ZP4 : Les zones d'activités

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE SAINT-DENIS